

La jeunesse en première ligne

Coronavirus » Avec les nouvelles infections qui reculent, la situation est relativement bonne en Suisse et on pourrait s'acheminer vers une stabilisation, selon Patrick Mathys, expert de l'Office fédéral de la santé publique. Mais rien n'est encore joué.

Dans certains cantons, le nombre d'infections remonte. Le virus s'étend de manière la plus virulente en Suisse centrale et orientale. Mais on ne peut pas encore parler d'un renversement de la tendance.

Les incidences les plus fortes se rencontrent auprès d'une population jeune et mobile, a ajouté Patrick Mathys. Chez les jeunes entre 10 et 19 ans, l'incidence est de 50% plus élevée que dans les catégories suivantes. L'épidémie pourrait repartir à la hausse après les vacances d'automne et le retour des températures plus fraîches.

Dans les unités de soins intensifs, la situation continue à être tendue. Environ 17% des lits sont encore occupés par des patients Covid. » **ATS**

LOI COVID

«**APARTEID SANITAIRE**» Après la «dictature sanitaire», les opposants à la loi Covid ont dénoncé hier un «apartheid sanitaire» lors du lancement de leur campagne pour la votation du 28 novembre. Le texte divise, selon eux, la société entre personnes disposant d'un certificat et les autres. Quelques mois après avoir approuvé à 60% la loi Covid, les Suisses vont à nouveau s'exprimer sur le texte. Ou plutôt sur ses modifications dès mars 2022. **ATS**

Un ministre est «assez seul»

Genève » Au 2^e jour de son procès en appel, Pierre Maudet a décrit les sollicitations d'un conseiller d'Etat.

Condamné en première instance pour acceptation d'un avantage, Pierre Maudet est revenu hier lors de son procès en appel à Genève sur les sollicitations dont fait l'objet un conseiller d'Etat.

«Un conseiller d'Etat, par nature très sollicité, est assez seul», a expliqué Pierre Maudet

au deuxième jour du procès devant la Chambre pénale d'appel et de révision. Sa relation avec Antoine Daher, un des entrepreneurs qui a aidé à organiser le voyage controversé à Abu Dhabi, était une «amitié simple», a-t-il ajouté.

Pierre Maudet estime qu'en première instance, le Tribunal de police n'a pas tenu compte de la dimension politique de sa fonction pour établir la nature du voyage à Abu Dhabi qui était

mi-privée, mi-officielle, selon lui. «Un conseiller d'Etat crée du lien. Il n'y a pas de situations pures, ou alors on a des conseillers d'Etat qui sont des eunuques reclus dans leur bureau.»

Pour sa part, le Ministère public a demandé de retenir une infraction plus globale par rapport à son voyage à Abu Dhabi. Selon le procureur, l'ex-conseiller d'Etat s'est mis dans une position où il pouvait être redoutable envers la Couronne émiratie. » **ATS**

Des cantons proposent des programmes pour réinsérer le personnel infirmier qui a cessé de pratiquer

«Je n'osais plus me dire infirmière»



« SEVAN PEARSON

Santé » «Après une longue pause dans le métier, je m'interdisais de travailler dans les soins. Je n'étais plus dans le coup et n'osais plus me dire infirmière.» Formée à l'école en soins infirmiers de Sion, Agnès Fumeaux fait partie de ces personnes qui ont fait le choix de se réinsérer dans une profession qui peine parfois à recruter. L'initiative soumise au peuple le 28 novembre vise notamment à rendre le métier plus attractif. Elle ne convainc cependant pas le Conseil fédéral qui a lancé hier sa campagne pour le non.

Agnès Fumeaux a pratiqué son métier de 1991 à 2005. Elle s'est ensuite consacrée exclusivement à ses cinq enfants. En 2013, elle reprend un poste d'accompagnante dans le domaine des addictions, puis devient infirmière indépendante dans le coaching en 2016. Trois ans plus tard, elle s'inscrit à un nouveau programme de réinsertion des infirmières, après avoir vu une annonce dans *Le Nouvelliste*.

«Cela me faisait plaisir de retoucher au métier, de me familiariser avec la nouvelle nomenclature», poursuit la Valaisanne. «J'ai suivi le programme de 15 jours de cours répartis sur environ trois mois.» A la théorie s'ajoutait de la pratique dans le cadre de l'école. «J'aurais bien voulu faire un stage, mais cela n'a pas été possible. J'ai constaté avec soulagement que je n'avais pas perdu les réflexes de base», raconte Agnès Fumeaux.

Cursus lancé en 2019

Le cursus suivi par la Valaisanne a débuté en 2019. «Il répondait à une décision fédérale de soutenir financièrement les programmes cantonaux de promotion de la réinsertion professionnelle dans le domaine des soins de longue durée», explique Marie-Nicole Barmaz, maître d'enseignement HES et responsable du programme d'actualisation des connaissances pour infirmières diplômées à la Haute Ecole de santé du Valais.

«La première volée comprenait 11 participantes, dont au moins la moitié se sont réinsérées sur le marché du travail en tant qu'infirmières. La plus jeune avait 27 ans, la plus âgée 62. Elles n'avaient pas pratiqué pendant une période de 9 à 30 ans», précise la responsable. Le coût: 3850 francs par participante, dont 500 francs à sa charge, le reste étant financé par le canton et le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation.

«J'aurais bien voulu faire un stage, mais cela n'a pas été possible» Agnès Fumeaux

Axé sur les soins à la personne âgée et à l'adulte, le programme couvre les éléments essentiels de la formation initiale en soins infirmiers, tout en enseignant les derniers développements techniques. Il aborde différentes situations concrètes, comme la prise en charge de patients souffrant de troubles cognitifs ou d'une fracture du bassin et de l'épaule. «Les participantes sont appelées à proposer une offre en soins adaptée aux besoins de la personne», détaille Marie-Nicole Barmaz. Et ce, après avoir établi un recueil de données basées sur l'évaluation clinique, sur des connaissances en pharmacologie et sur les résultats des examens en laboratoire, notamment.

Des cours et un stage

Parmi les cantons qui offrent un programme de réinsertion, Fribourg. Depuis 2019, il offre un cursus d'une durée de 10 semaines à 80% (10 jours de cours et huit semaines de stage). «La formation est généraliste, tout en cherchant à répondre à des besoins spécifiques des participantes», éclaire Coralie Wicht, responsable du programme «réinsertion professionnelle, soins de longue durée» à la Haute Ecole de santé de Fribourg.

«En 2018, une étude de l'Observatoire de la santé (OBSAN) a montré qu'environ 50% du personnel quittait la profession. Cela a incité à la réflexion dans notre canton et l'idée de mettre



Après une longue pause, de nombreuses infirmières se forment pour réintégrer le métier. Keystone-archives

sur pied un programme de réinsertion a germé», explique Coralie Wicht. Un groupe de travail a alors été établi, avec plusieurs partenaires: les soins à domicile, des EMS, le Réseau fribourgeois de santé mentale, l'Organisation du travail santé social, l'Hôpital fribourgeois (HFR) et l'HIB de Payerne. «C'est au sein de ces établissements que les stages peuvent être proposés», indique la responsable. La première volée comprenait huit participantes, dont trois sont restées dans le métier.

Vaud, canton précurseur

Si ces programmes en Valais et Fribourg sont récents, le canton de Vaud a mis en place en 2004 déjà un dispositif de réinsertion et de réorientation qui, depuis, a accueilli 1168 infirmières. «Il est le fruit d'une réflexion initiée à la fin des années 1990 par le Service de la santé publique, en collaboration avec des professionnels de la santé», explique Anne Gonin Nicole, chargée de mission réinsertion et réorientation professionnelle à l'Espace santé-social Vaud.

«En 2001, une enquête est conduite auprès d'infirmières et d'infirmiers qui ont quitté la profession. Les résultats mettent en évidence qu'un tiers de ces personnes souhaitaient exercer à nouveau leur profession si elles pouvaient bénéficier de mesures pour accompagner cette reprise d'emploi», poursuit la responsable. Un groupe de travail élabore alors un programme qui comprend des entretiens, 26 jours de cours répartis sur 10 mois et suivis au centre de formation Espace Compétences, et un stage de 30 jours. Depuis, ce sont 32 volées qui se sont succédées. La plupart des infirmières et infirmiers travaillent en EMS, dans les soins à domicile ou encore dans des centres de traitement et de réadaptation.

En raison de la pandémie, Fribourg et le Valais ont dû suspendre provisoirement le programme, qui devrait bientôt reprendre. Quant à Agnès Fumeaux, elle a été engagée à 50% en novembre 2020 dans un EMS: «Le retour a été ardu, notamment en raison de la crise sanitaire. Heureusement, l'infirmière cheffe m'a beaucoup soutenue. Et la formation m'a donné confiance, si bien que j'ose désormais dire que je suis infirmière!» »